



7151, rue Jean-Talon, Est, bureau 700
Anjou, (Québec) H1M 3N8
T: 514 351-2770 poste 254 Sans frais: 1 800 361-2001
Fax: 514 351-2658 Courriel: secretariat_general@oppq.qc.ca

En raison de mon congé parental, d'adoption ou de proche aidant,

je soussigné(e), _____,
NOM DU MEMBRE

résidant au _____,
ADRESSE COMPLÈTE

demande au secrétaire de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, de m'accorder une réduction de ma cotisation professionnelle.

À cette fin, je déclare ce qui suit:

- Je prends un congé parental ou d'adoption ou je m'absente du travail pour agir comme proche aidant pour une période d'**au moins 24 semaines consécutives**.
- Je cesse mes activités professionnelles en date du _____
ANNÉE | MOIS | JOUR
- Je m'engage à ne pas exercer la profession jusqu'au _____
ANNÉE | MOIS | JOUR
- J'accepte en conséquence qu'une mention de « non-exercice » soit inscrite au Tableau des membres de l'Ordre pour la période mentionnée ci-haut, et ce, tant que je bénéficierai d'une telle réduction de la cotisation professionnelle.
- Je m'engage à aviser par écrit et sans délai le secrétaire de l'Ordre, si le motif en vertu duquel j'aurai obtenu cette réduction de cotisation professionnelle venait à changer, afin que les démarches appropriées soient entreprises en vue de rétablir mon plein droit d'exercice, le cas échéant.

Veillez retourner ce formulaire en incluant le document pertinent à votre motif:

- Attestation d'une personne agissant à titre de proche aidant signée par un professionnel autorisé.
OU
- Le billet médical signé par le médecin attestant la grossesse et dans lequel on confirme la période d'absence du travail.
OU
- Le certificat ou la déclaration de naissance de l'enfant.
OU
- Le jugement d'adoption.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ce _____
VILLE ANNÉE | MOIS | JOUR

NOM DU MEMBRE EN LETTRES MOULÉES

NUMÉRO DU MEMBRE

X

SIGNATURE DU MEMBRE

ACCEPTÉE LE:

VEUILLEZ NOTER QUE POUR ÊTRE TRAITÉE, CETTE DEMANDE DOIT PARVENIR À L'OPPQ DANS UN DÉLAI RAISONNABLE APRÈS LE DÉBUT D'UN CONGÉ DE PARENTALITÉ.

RÉSERVÉ AU SECRÉTAIRE DE L'ORDRE